

ANSEMBLE SODATEC

SAS 3RU

Page :

2

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

31/12/2022				31/12/2021
				Net
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement	27 478	13 909	13 569
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires	12 500	3 166	9 334
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	265 646	83 790	181 856
	Autres immobilisations corporelles	332 051	94 360	237 690
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations	155 000		155 000
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			4 000
	Autres immobilisations financières	16 379		16 379
TOTAL (II)		809 054	195 226	613 828
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises	15 392		15 392
	Avances et Acomptes versés sur commandes	15 962		15 962
	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés	6 539		6 539
	Autres créances	18 243		18 243
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	DISPONIBILITES	27 288		27 288
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance			
	TOTAL (III)	83 425		83 425
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I à VI)		892 479	195 226	697 253

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

4 000

DocuSigned by:

Patrice UTTAKO

Pour copie certifiée conforme à l'original - Le Président

2C2B7841AB2A4DE...

ANSEMBLE SODATEC

SAS 3RU

Page :

3

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	11 200	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(13 945)	(36 234)
	Résultat de l'exercice	(148 964)	22 289
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	12 081	12 081
	Total des capitaux propres	(139 628)	8 135
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	568 964	601 040
	Emprunts et dettes financières divers (3)	97 498	97 498
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 348	104 809
	Dettes fiscales et sociales	64 109	74 969
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 962	16 994
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	836 881	895 311
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	697 253	903 446
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(148 963,54)	22 289,24
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	373 454	370 681
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

3RU
Société par actions simplifiée
au capital de 11 200 euros
Siège social : Cellules 10 à 14
Port de Saint Laurent du Var, 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR
882 939 275 RCS ANTIBES

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31/12/2022 s'élevant à - 148 963,54 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -148 963,54 euros

Au compte "report à nouveau"

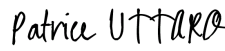
L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente assemblée générale.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2023

Certifié conforme
Le Président
Patrice UTTARO

DocuSigned by:

2C2B7841AB2A4DE...

ANSEMBLE SODATEC

SAS 3RU

Page :

14

Etats financiers au 31/12/2022

Annexes

DocuSigned by:

Pour copie certifiée conforme à l'original - Le Président

Patrice UTTARO

2C2B7841AB2A4DE...

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **697 253** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **1 213 241** euros
 - un total charges de **1 362 204** euros
 - dégage un résultat de **-148 964** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2022**
- finit le **31/12/2022**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS 3RU** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **697 253** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 213 241** euros et un total **charges de 1 362 204** euros, dégageant ainsi un **résultat de -148 964** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Nous avons suivi les recommandations et observations de l'ANC relatives à la prise en compte de la crise sanitaire du Covid 19. Les périodes d'interruption et de réduction d'activité sont